

## **Assemblées et organisations internationales**

### **Assemblée parlementaire de l'OSCE**

#### **Session annuelle**

#### **Lundi 29 juin - vendredi 3 juillet 2009**

L'Assemblée parlementaire de l'OSCE a tenu à Vilnius (Lituanie) sa session annuelle sur le thème général de « L'OSCE face à de nouveaux défis sécuritaires ». Le Sénat y était représenté par M. Jean-Marc TODESCHINI (SOC – Moselle), premier vice-président de la délégation française, M. Michel Billout (CRC – Seine-et-Marne), M. Pierre FAUCHON (UC – Loir-et-Cher) et M. Jean-Pierre PLANCADE (RSDE – Haute-Garonne). L'Assemblée nationale était représentée quant à elle par M. Michel VOISIN, président de la délégation, M. Roland BLUM, M. Stéphane DEMILLY, M. Thierry MARIANI, M. Alain NERI et M. Henri PLAGNOL.

La session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE se tient chaque année dans une ville différente de l'un des États participants de l'OSCE. Elle prévoit des réunions de la commission permanente et des trois commissions générales, des séances plénières, et se clôt par l'élection du Bureau de l'Assemblée pour l'année à venir.

La Commission permanente a adopté le budget de l'Assemblée pour 2010, fondé sur une croissance zéro, contrastant avec la forte augmentation constatée les années précédentes.

Lors de la séance plénière inaugurale, l'Assemblée a entendu le Président de la République de Lituanie, M. Valdas Adamkus, le Premier ministre, M. Andrius Kubilius et le Ministre des affaires étrangères, M. Vigaudas Usackas. Tous ont souligné le rôle de l'OSCE comme forum de discussion irremplaçable pour affronter les nouveaux défis sécuritaires de façon collective. En outre, les parlementaires ont interrogé la présidente grecque en exercice de l'OSCE, Mme Dora Bakoyannis, venue présenter les résultats du sommet informel de Corfou sur l'architecture de sécurité européenne. Lors de la séance de questions/réponses qui a suivi l'intervention de la ministre, M. Todeschini lui a demandé de faire le point sur la situation en Géorgie, à la suite du retrait des missions de l'ONU et de l'OSCE dans les zones litigieuses, découlant du veto russe contre leur maintien.

Les débats de la commission générale des affaires politiques et de sécurité ont porté sur la sécurité alimentaire. M. Fauchon a demandé que l'on clarifie une ambiguïté de la résolution, en soulignant qu'il ne saurait y avoir de hiérarchie entre le droit à l'alimentation et les droits politiques. Les deux sont essentiels. M. Todeschini a apporté son soutien à la résolution, en insistant sur la question préoccupante de la multiplication des rachats de terre par des États étrangers. En outre, la commission des affaires politiques a examiné différents projets de résolution, portant notamment sur l'Afghanistan, les armes légères et de petit calibre, ou encore sur la reprise des discussions sur le désarmement et le contrôle des armements.

Le projet de résolution de la commission des affaires économiques, de la science, de la technologie et de l'environnement abordait la crise financière, ses effets dévastateurs sur la sécurité de la zone OSCE, et les remèdes envisageables. En outre, la commission a examiné des projets de résolution sur différents sujets, notamment un point additionnel présenté par M. Jean-Pierre Plancade sur les paradis fiscaux, qui a été adopté à une large majorité. M. Michel

Billout, au cours du débat sur la sécurité énergétique, a rappelé son attachement au principe d'une régulation internationale de ce secteur bien spécifique, qui ne saurait être laissé à la « main invisible » du marché. En outre, M. Placade, dans le débat sur le changement climatique, a souligné l'urgence d'une réaction collective et l'importance à cet égard du prochain sommet de Copenhague. Il a salué les efforts de l'Union européenne sur ce sujet, à travers l'adoption du Paquet énergie-climat.

La commission des droits de l'homme, de la démocratie et des questions humanitaires a centré ses discussions sur les conséquences sociales de la crise, en insistant sur la nécessité de protéger plus particulièrement les populations vulnérables. M. Billout est intervenu dans le débat pour souligner la situation dramatique des populations Roms et l'urgence d'améliorer leurs conditions de vie et leur intégration dans de nombreux États de la zone OSCE. L'ordre du jour de la commission comprenait aussi l'examen de nombreux points additionnels, portant sur des sujets très variés : la question des mineurs non accompagnés, les perspectives d'abolition de la peine de mort dans l'ensemble des États de l'OSCE, la mortalité maternelle, l'assistance aux réfugiés, ainsi que la lutte contre l'antisémitisme.

Le point additionnel sur la réunification de l'Europe divisée, célébrant la chute du mur de Berlin et la disparition du rideau de fer, a suscité une polémique. En effet, l'auteur de la résolution effectuait un parallèle entre les crimes du nazisme et du stalinisme. M. Billout a regretté que le texte incriminé ne fasse référence qu'aux seuls régimes totalitaires nazi et stalinien, ignorant par là-même d'autres dérives dramatiques. En outre, il a reproché au projet de résolution de réaliser un amalgame sur des expériences très différentes. Enfin, M. Billout a souligné que l'intervention du champ politique dans le domaine de la recherche historique posait des problèmes, rappelant à cet égard que les parlementaires ne sauraient se substituer aux historiens.

La dernière séance plénière de la session était consacrée à l'examen de trois résolutions : le renforcement de l'OSCE, l'observation électorale, et la situation en Iran. M. Placade est intervenu sur ce dernier thème pour exprimer sa solidarité avec les manifestants iraniens et avec les membres de l'Ambassade britannique victimes d'emprisonnement.

Au cours de l'élection du nouveau bureau de l'Assemblée, M. Roland Blum a été élu président de la commission des affaires économiques, de la science, de la technologie et de l'environnement.